



FORMATION SPÉCIALISÉE DU 13 JUIN 2023 MOTION DE BOYCOTT INTERSYNDICALE

Avignon, le 13 juin 2023

Monsieur le Président,

Les représentants du personnel ont été convoqués ce jour à 2 nouvelles instances issues de la Loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 : le CSAL (matin) et la Formation Spécialisée (après-midi).

Il est à noter qu'à ce jour, le règlement intérieur est toujours en cours d'élaboration par les instances nationales ; il ne devrait pas être disponible pour un vote en CSAL avant le dernier trimestre 2023 (ce qui est un comble pour une loi votée il y a presque 4 ans). Nous remarquons au passage que les droits syndicaux afférents à cette instance quant à eux, ont déjà été rognés.

Cette dernière était initialement convoquée le 24 mars 2023. En raison du contexte social tendu autour du thème des retraites et en totale concertation, cette réunion avait été reportée. Dont acte.

Malgré un ordre du jour conséquent, vous avez décidé de placer cette réunion sur une seule après-midi, à la suite du CSAL qui comporte lui-même un ordre du jour pléthorique.

Attachés à un dialogue social de qualité et constructif, nous vous avons demandé le report de la Formation Spécialisée, considérant, en toute logique, qu'il serait impossible de traiter convenablement tous les sujets à l'ordre du jour.

Pressé par le temps et par un agenda directionnel trop chargé, vous avez repoussé cette demande.

En conséquence, les représentants du personnel à la Formation Spécialisée ne siégeront pas cette après-midi et demandent que cette réunion soit convoquée sur une journée complète.